

**12^e CONCOURS INTERUNIVERSITAIRE
DE BANDE DESSINÉE**

Thème > Démonstration



Présenté conjointement avec le **Concours interuniversitaire de photographie**, le **Concours interuniversitaire** vise à promouvoir la pratique de la bande dessinée, à récompenser les étudiants bédésistes et à faire connaître leurs travaux dans le milieu universitaire.

Le concours est ouvert à tous les étudiants et étudiantes des universités québécoises et des universités francophones hors Québec participantes, qu'ils soient au 1er, 2e ou 3e cycle, à temps complet ou à temps partiel, comme étudiants libres ou à l'éducation permanente. Ils doivent être étudiants inscrits au moment de soumettre une bande dessinée.

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire de participation disponible sur le site interuniversitaire.ca et d'y joindre les photos au plus tard le **mercredi 4 mars 2019 à minuit**.

Trois grands prix

Premier prix : 500 \$

Deuxième prix : 350 \$

Troisième prix : 250 \$

Mentions spéciales

Quatre mentions spéciales seront décernées par le jury et accompagnées d'un prix de 100 \$ chacune.

Rencontre d'information (facultative)

Mercredi 11 septembre 2019 à 12 h

Pavillon J.A.-DeSève

2332 boul. Édouard-Montpetit, 6^e étage, Centre d'essai

Les bandes dessinées reçues seront évaluées par un jury composé de trois personnes reconnues pour leur compétence dans le domaine de la bande dessinée. En plus de décerner les prix et mentions lors d'un vernissage prévu le jeudi 11 avril 2019 à 19h au Centre d'exposition de l'Université de Montréal, le jury aura la responsabilité de sélectionner d'autres bandes dessinées qui seront exposées. Après cette première exposition, les bandes dessinées circuleront parmi les autres universités participantes. Le fait de voir l'une de ses photographies sélectionnées pour l'exposition constitue en soi une forme de reconnaissance pour l'auteur.

Conditions de participation

- Chaque participant peut présenter un maximum de deux projets.
- **Chaque projet doit présenter une histoire dessinée originale et complète sur trois planches.**
- Sur la première planche doit figurer le titre du projet ainsi qu'un pseudonyme choisi par l'auteur, autre que son nom ou prénom.
- Le format des planches doit être de 9 po X 12 po (22,88 cm X 30,48 cm).
- Toutes les bandes dessinées doivent être soumises, à la verticale, chaque planche doit être numérisée en format jpg ou png. dans la plus haute résolution possible. Le plus petit côté doit avoir un minimum de 3 300 pixels.
- Les fichiers ne doivent pas dépasser 20 Mo
- Le projet doit être rédigé en français uniquement.
- Les planches peuvent être soumises en couleur ou en noir et blanc, en format original.
- Les œuvres soumises doivent être entièrement originales (le scénario, le dessin et les personnages ne peuvent s'inspirer directement d'une œuvre existante). **Tout plagiat entraînera l'exclusion du participant au concours de photographie jusqu'à la fin de son parcours universitaire.**
- S'il y a plus d'un auteur pour l'œuvre présentée au concours, une fiche d'inscription doit être remplie pour chaque coauteur. S'il y a lieu, les prix seront partagés également entre les coauteurs de l'œuvre primée.

Critères d'évaluation des bandes dessinées

- L'originalité de la vision ou la capacité de présenter un sujet sous un angle nouveau ou de façon inédite.
- L'habileté technique ou la maîtrise des différentes étapes techniques de la création d'une bande dessinée (qualité du dessin, maîtrise de la perspective, du mouvement, de la lumière, etc.).
- L'impact de la mise en scène et du découpage ou l'utilisation créatrice des ressources du médium (plans, disposition et dimensions des cases, cadrages, etc.).
- La qualité du scénario ou l'effet, la portée de l'histoire sur la sensibilité ou l'intellect du lecteur.
- L'efficacité des dialogues et la qualité de la langue utilisée (narration, niveau de langue, orthographe, etc.).

Notes importantes

Le **Concours interuniversitaire de bande dessinée** est présenté par le Réseau interuniversitaire pour la vie étudiante (RIVE).

Les œuvres primés lors du **Concours interuniversitaire de bande dessinée** demeurent la propriété du RIVE. Ce dernier se garde le privilège de les diffuser sans verser les droits d'auteur dans les cas suivants seulement : programme et exposition, promotion et publicité reliées au concours ainsi que dans les sites Web des universités participantes.

Les participants recevront un accusé de réception de leurs bandes dessinées par courriel et seront informés des résultats du concours. Il est à souligner que le choix du jury sera final et sans appel.

Ce concours du RIVE, coordonné par les Activités culturelles des Services aux étudiants de l'Université de Montréal, vise à promouvoir la pratique de la bande dessinée, à récompenser les bédéistes amateurs et à faire connaître leurs travaux dans le milieu universitaire et auprès du grand public.



Le Concours interuniversitaire de bande dessinée respecte la charte **Concours équitable** puisqu'il fait, entre autres, appel à un jury indépendant et qu'il respecte le droit d'auteur des œuvres soumises.